

Monique LEBRUN

## UN ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS REVISITÉ PAR LA PERSPECTIVE INTERCULTURELLE

**Résumé :** Depuis 30 ans, le système scolaire québécois s'est ouvert à la perspective interculturelle. Sous l'influence des courants migratoires et de la promotion de la diversité, tant le ministère de l'Éducation que des organismes publics et parapublics ont défendu l'idée de développer à l'école une compétence à s'intéresser à l'Autre, à le comprendre et à le respecter avec toutes ses différences, dans un esprit de tolérance ; d'où la nécessité d'un dialogue interculturel basé sur l'analyse et l'interprétation des valeurs avec un œil relativisant. Les diverses disciplines scolaires en ont été touchées, dans leurs objectifs socioculturels de formation des jeunes. Le cas de l'enseignement du français, tant comme langue première que comme langue seconde, nous intéresse particulièrement, car il a été le premier à accorder de l'importance à la perspective interculturelle et continue à le faire.

**Mots-clés :** éducation interculturelle, enseignement du français, français langue première, français langue seconde.

### INTRODUCTION

L'afflux de jeunes migrants à l'école québécoise, depuis les années soixante-dix, a interpellé la didactique des langues. En raison de cette nouvelle clientèle s'est imposée la nécessité de greffer aux objectifs purement linguistiques de l'apprentissage de la langue d'adoption des objectifs socioculturels. Ceux-ci, par ricochet, ont influencé la didactique de la langue maternelle ou seconde, de telle sorte que l'on peut véritablement parler, dans les classes de langues au sens large, d'approches interculturelles et plus spécifiquement du développement d'une compétence langagière qui prenne en considération la composante culturelle dans une société pluraliste<sup>1</sup>, ce qui suppose une ouverture à l'Autre et une interaction dynamique entre les cultures, en gardant toujours la culture majoritaire comme point de référence.

On retrouve mention de la nécessaire ouverture interculturelle dans les programmes d'études ministériels, mais c'est surtout dans les autres textes officiels produits par des commissions d'études *ad hoc* du ministère de l'Éducation du Québec (dorénavant MEQ), par le ministère des Communautés Culturelles et de l'Immi-

---

<sup>1</sup> Le Québec se définit comme une société pluraliste et non comme une société plurilingue. Ce dernier terme n'est d'ailleurs jamais utilisé officiellement. Il introduirait en effet une ambiguïté : la langue officielle du Québec est le français, mais le Canada, dont il fait partie, a deux langues officielles, le français et l'anglais. *Stricto sensu*, le bilinguisme national est déjà une situation « plurilingue » difficile à vivre.

gration et par divers organismes tels que le Conseil des relations interculturelles, le Conseil scolaire de l'Île de Montréal et la Centrale de l'enseignement du Québec que l'optique interculturelle est la plus développée. Nous analyserons ici les plus importants des textes officiels québécois des trente dernières années touchant l'éducation interculturelle et nous les confronterons aux contenus et méthodes prescrits en enseignement du français langue première et seconde afin de voir selon quelles modalités on y a intégré l'ouverture interculturelle<sup>2</sup>.

L'interculturel touche l'ensemble des représentations qu'une communauté a d'une autre. Il s'agit de perceptions basées sur une accumulation de différences et de représentations contrastées qui peuvent facilement déboucher sur des stéréotypes. En pédagogie, le mot réfère à l'acquisition d'informations relatives aux coutumes, aux institutions, à l'histoire d'une société qui n'est pas la société d'origine des apprenants. Le « savoir culturel » repose sur des observations de surface liées à un choix de contenus. Il se réfère à des habiletés que les individus développent pour leur permettre de fonctionner de façon appropriée dans des contextes situationnels propres à la culture cible. Ce savoir se concrétise alors en une performance dans une situation réelle de communication à l'extérieur de la classe de langue.

#### **LES PRISES DE POSITION OFFICIELLES SUR L'ÉDUCATION INTERCULTURELLE**

L'école québécoise s'intéresse à la problématique interculturelle depuis les années soixante-dix, ressemblant en cela au Canada anglais, aux USA, et même à l'Europe du nord-ouest, où une nombreuse clientèle d'enfants immigrés a apporté avec elle à l'école son bagage culturel, déclenchant des incompréhensions, voire des conflits. Il faut ajouter à cela la fragilité particulière d'un milieu sociopolitique en lutte pour son affirmation identitaire où la langue française n'est devenue langue scolaire des immigrants que depuis 1977 en vertu de l'action du législateur. Des Programmes d'enseignement des langues d'origine (PELO) ont été mis sur pied dès 1978, poursuivant le travail d'ouverture entamé en 1969 avec la création des premières classes d'accueil et de francisation.

Dès 1978, le Conseil supérieur de l'Éducation s'est penché sur les politiques d'accueil du milieu scolaire à l'endroit des enfants de migrants. En 1983, il émettait un premier avis au gouvernement, avis qui était en fait une interrogation fondamentale : le Québec pouvait-il, concurrentement, lutter pour l'affirmation de son héritage culturel et éviter de brimer les cultures autres ? Pour y répondre, le Conseil mettait

---

<sup>2</sup> Nous ne nous situons pas par rapport au Cadre européen de référence. Nous pouvons cependant déplorer que ce cadre relègue la culture dans les compétences générales et qu'il fasse l'adéquation entre compétence socioculturelle et sociolinguistique (voir Conseil de l'Europe (2000) *Un cadre européen commun de référence pour les langues*, p. 18), ce que ne font pas les programmes du MEQ évoqués ici. Pour le CECR (2000), la compétence plurilingue est également pluriculturelle (cf. p. 104), ce qui est, à notre avis, trop vite dit. Les programmes québécois parlent pour leur part d'une compétence interculturelle (et non pluriculturelle), car, pour le MEQ, le terme « pluriculturel » évoque trop une juxtaposition arbitraire et artificielle des cultures. Le seul aspect où les programmes québécois rejoignent le CECR sont, à notre avis, dans les positions sur la « prise de conscience interculturelle » (cf. CECR, p. 83).

de l'avant deux types d'accueil : l'accueil d'intégration et l'accueil d'acceptation, tous deux susceptibles de contribuer à l'éducation interculturelle de l'ensemble de la société québécoise. L'accueil d'intégration visait à assurer à tous, nonobstant sa culture et sa race, l'égalité des chances. L'accueil d'acceptation visait à favoriser, à l'école, le dialogue des cultures par une discussion ouverte et franche sur les valeurs : acceptation, par les minorités, des valeurs de la société québécoise et, parallèlement, prise de contact, par la majorité, des valeurs des différentes minorités culturelles. Dans la même foulée, le Conseil recommandait de former les enseignants à cette problématique particulière qu'est l'interculturel et d'expurger le matériel didactique de tout relent raciste ou ethnocentrique.

En 1985, le Rapport Chancy (MEQ, 1985) dressait pour la première fois un bilan complet des minorités culturelles dans le système scolaire. Il définissait également l'éducation interculturelle et émettait des commentaires sur les PELO et sur les classes d'accueil et de francisation. On lui doit le rejet du multiculturalisme *canadien* (assimilé à une simple juxtaposition des cultures) et la mise de l'avant d'une véritable interculturalité qui éloigne l'assimilation, mais vise l'insertion socioculturelle des migrants. Pour ce faire, le Rapport prônait de réformer les programmes et de créer des ressources didactiques pertinentes, avec l'aide des communautés concernées. Le Rapport Latif (MEQ, 1988) allait dans le même sens.

Ces rapports du MEQ ont été complétés, en 1987, par le rapport du Conseil de la langue française. Celui-ci recommandait au ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française de viser la promotion du français comme langue commune dans la vie sociale, économique et politique et, parallèlement, d'accentuer le dialogue avec les communautés culturelles de façon à poursuivre la construction d'une société ouverte et pluraliste. La même année paraissait un deuxième avis du Conseil supérieur de l'éducation, qui prônait l'ouverture à l'altérité et mettait en avant trois champs d'action : l'acquisition par l'élève d'une véritable compétence culturelle, l'élargissement des contenus des programmes d'enseignement de façon à tenir compte des réalités des minorités, avec l'accent mis sur la promotion des langues étrangères et enfin, l'éducation aux droits, qui se référait aux chartes canadienne et québécoise des droits.

Depuis 1987, on peut dire que le réseau d'éducation interculturelle est institutionnalisé au Québec. Des tables de concertation regroupant le MEQ, le ministère des Communautés culturelles et de l'immigration et diverses commissions scolaires ont été mises sur pied. On s'est préoccupé de la formation générale des enseignants à la problématique interculturelle. Une recherche de Paret, Thérien et Lévesque (1993) portant sur les aspects linguistiques, discursifs et psychopédagogiques de l'enseignement du français en classe pluriethnique montréalaise révèle que les enseignants prêtaient peu attention aux contenus culturels de leurs cours et qu'ils ne faisaient pas souvent appel aux traditions culturelles de leurs élèves.

L'*énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration* de 1990 (MICC, 1990) ne visait pas à intégrer les immigrés comme membres à part entière de la société civile et des institutions publiques, mais à développer chez eux un sentiment d'appartenance à la collectivité québécoise. En 1994, le MEQ, sachant que

l'école est un lieu privilégié d'insertion culturelle, a reconnu le caractère multiforme de la dimension culturelle à l'intérieur d'un projet de formation. Le ministère a développé un *Guide pour l'intégration de la dimension culturelle dans les programmes d'études et dans l'acte d'enseigner*. Ce guide identifie les dimensions éducatives culturelles présentes dans les divers programmes d'études du primaire. Il analyse les habiletés culturelles génériques et met en valeur les acquis et les atouts sur lesquels le système scolaire peut compter dans son action éducative et culturelle.

Le MEQ publiait en 1998 un document sur la politique d'intégration et d'éducation interculturelle qui établit les principes sur lesquels l'école québécoise doit s'appuyer pour garantir le droit à l'éducation et pour favoriser une socialisation commune à une population de plus en plus diversifiée sur les plans linguistique, ethnique, social, culturel et religieux. Cette politique touche les ordres primaire, secondaire et collégial. Elle établit les principes d'une société pluraliste concernant le partage d'institutions communes, le respect des valeurs démocratiques fondamentales et la promotion d'une culture publique commune dont la langue française constitue le pilier (Mc Andrew, 1996). Les questionnements du MEQ se sont élargis peu à peu pour toucher les curriculums et les manuels pour répondre à cette nouvelle pédagogie interculturelle dans cette société.

La situation de l'existence des stéréotypes et des attitudes ethnocentriques dans le traitement de groupe ethniques et raciaux préoccupe tant le MEQ que les organismes et les chercheurs. Ainsi, pour une période déjà un peu ancienne, nous pouvons mentionner l'étude de Mc Andrew (1986) faite sur un corpus de manuels scolaires autorisés par le MEQ en 1983 et 1984 dans le but de vérifier quatre thématiques soient le racisme, l'ethnocentrisme, l'immigration et la réalité pluriethnique. Le rapport du Conseil des communautés culturelles et de l'immigration (CCCI) de 1988 s'intéresse lui aussi à la présence des groupes minoritaires d'origine immigrante dans les manuels scolaires. Le MEQ a d'ailleurs devancé le mouvement, en publiant dès 1985 une grille d'analyse des stéréotypes ethnoculturels dans les manuels, en relançant des études en ce sens en 1988 et 1992, et il a inscrit depuis cette composante dans la grille d'approbation de tout matériel didactique (MEQ, 2004).

## **LE TRAITEMENT DE LA CULTURE DANS LES PROGRAMMES DE L1 ET DE L2**

### *En langue maternelle*

Au Québec comme ailleurs, la classe de langue maternelle discute de notions telles que le relativisme culturel, l'ouverture aux valeurs de l'Autre. Les programmes d'études québécois n'en sont pas exempts, puisqu'ils parlent de la nécessité de présenter la réalité québécoise aux élèves, tout en l'insérant dans une réalité pluraliste. Selon nous, les socio-anthropologues ont ici pris la place que leur laissaient volontiers les littéraires : on s'est davantage intéressé à la définition des classes de langues multiethniques et aux caractéristiques ethnologiques d'une culture qu'à la façon dont les textes les véhiculaient. Les études spécifiques sur la didactique de

l'interculturel en classe de langue ont commencé vers la fin des années quatre-vingt-dix (Lebrun 1996 ; 1997).

L'optique de ces études est de parler tant de la culture du pays d'accueil que de celles des diverses ethnies migrantes. L'institution scolaire doit nécessairement se faire le porte-parole de la culture de la majorité, puisqu'elle reçoit du MEQ un mandat officiel non seulement d'instruction, mais également de socialisation, dans une société aux traditions bien ancrées, au poids démographique, économique et politique important. Il faut présumer que les immigrants désirent s'intégrer à la culture de la société d'accueil, et ceci, sans renoncer à ce qui fait leur identité d'origine. Pas plus que les autres, l'école québécoise n'a le mandat de maintenir les cultures d'origine. Elle le fait partiellement, par le Programme d'enseignement en langues d'origine (PELO). Ce sont surtout les programmes officiels d'enseignement qui doivent favoriser l'ouverture culturelle, et plus particulièrement les programmes de langues, puisqu'on peut y parler de valeurs, de divers principes relatifs aux droits humains, de caractéristiques des diverses cultures, en adoptant une posture respectueuse, des différences.

Il est quasi tautologique de dire que les programmes de français visent l'amélioration des compétences linguistiques des élèves. Cependant, il n'est pas aussi évident qu'ils doivent viser le développement des compétences socioculturelles. Ce dernier objectif est resté longtemps implicite. C'est au début des années quatre-vingt qu'on l'a inscrit avec précision dans les programmes d'études et guides pédagogiques (MEQ, 1980-1981 1983, 1984a). On y mentionne que l'élève doit se situer par rapport aux valeurs que véhiculent les discours lus ou écoutés. Le programme du secondaire (MEQ, 1980-1981) met particulièrement en relief l'héritage culturel québécois. Il insiste également sur les classiques, notion large allant des auteurs grecs à Mark Twain, en passant par la comtesse de Ségur et Jules Verne. Le programme du secondaire de 1995 (MEQ, 1995a) accentue encore le parti pris pour une notion élargie de la culture. Il est complété par un ouvrage, *De la lecture à la culture* (Prévost, 1995), dont le titre est évocateur des préoccupations ministérielles ; les suggestions de lecture, très éclectiques, comprennent même des auteurs québécois de la migration en plus de faire une place aux écrivains de la francophonie élargie.

#### *En langue seconde*

Depuis quelques années, au Québec, se pose la question de la culture à enseigner, à travers la L2. Le Québec, minorité francophone en Amérique du Nord, est en effet en situation de culture problématique. Laforge (1992) s'est livré à une réflexion sur le sujet. Selon lui, avant les années soixante-dix, on avait, en didactique des L2, les « parallélistes » et les « prioritaristes ». Les premiers insistaient sur les notions culturelles dès le début des apprentissages, alors que les seconds s'en tenaient aux éléments linguistiques, reléguant les autres éléments à un niveau plus avancé du curriculum. Aujourd'hui, on concilie généralement les deux positions. L'approche communicative, la plus usitée de toutes en didactique des L2 ou LE, tient compte d'objectifs socioculturels. Encore faut-il savoir comment on définit ces

derniers, ou encore le concept de culture. On n'en retrouve mention que dans le programme ministériel pour les options de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire (MEQ, 1984b). Le plus souvent, ce programme renvoie à un sens particulier du mot « culture » : celui de civilisation. Les objectifs terminaux qu'il inclut proposent l'étude d'une oeuvre littéraire, d'une oeuvre cinématographique, d'un événement ou d'un problème contemporain ayant trait au Québec francophone. Les jeunes anglophones de la fin du secondaire ont ainsi une vision tardive et assez limitée de l'autre culture.

## LES MÉTHODOLOGIES ET LES MANUELS

### *En langue maternelle*

Pour être valable, la dimension interculturelle doit être intégrée à la démarche globale, et non pas constituer un appendice folklorique de celle-ci. Une didactique soucieuse du point de vue interculturel peut se pratiquer tant en lecture qu'en écriture et en oral et établir des passerelles entre ces trois volets du programme. Il nous semble qu'une démarche interculturelle en lecture doit opter pour une mise en relief de la dimension socio-anthropologique du texte en laissant la dimension linguistique en veilleuse. Cette démarche, d'ailleurs, valorise beaucoup les élèves qui se sentent moins doués linguistiquement, mais qui ont une curiosité pour la « différence ». Nous avons expérimenté avec succès (Lebrun et Collès, 2007) la lecture du texte littéraire dans cette perspective dans nos classes.

Deux types de textes particuliers sont susceptibles de développer les compétences interculturelles : il s'agit des contes et des textes écrits par les migrants. Les contes populaires contiennent habituellement une forte charge culturelle. Il y a là un microcosme qui sollicite l'imaginaire de l'élève sans alourdir sa mémoire. Plusieurs d'entre eux créent une impression d'étrangeté en raison de la défocalisation des valeurs qui s'y créent. Ces deux types de textes trouvent de plus en plus droit de cité dans les manuels, particulièrement au secondaire.

Le MEQ désire mieux préparer les enseignants, toute discipline confondue, à gérer à la fois la présence de minorités ethniques dans leurs classes et l'ouverture aux valeurs culturelles. Ainsi, en 1995, il a fait paraître un guide d'éducation interculturelle (MEQ, 1995b) qui se présente comme un ensemble d'ateliers à faire vivre aux enseignants entre autres sur le profil ethnique de la population scolaire du Québec, la place réservée aux immigrants dans le système scolaire et les étapes de développement d'une compétence interculturelle. Il a aussi produit du matériel pédagogique susceptible d'aider les enseignants de LI à développer dans leurs classes des démarches interculturelles. Nous pensons ici de façon particulière aux deux brochures *L'interculturel au quotidien* (MEQ, 1993), l'une s'adressant aux enseignants du primaire et l'autre, à ceux du secondaire. On y procède de façon thématique (ex. : faire le portrait d'un compagnon de classe, écrire un conte, lire le poème d'un immigrant). Pour chaque activité, on indique les objectifs, le matériel et les références, la mise en situation, les étapes de réalisation et finalement, des pistes d'évaluation.

Les premières brochures du Conseil scolaire de l'Île de Montréal (1983) traitant de la problématique interculturelle décrivaient les « communautés ethniques de Montréal », mais n'échappaient pas encore à la folklorisation de l'étranger et sa ghettoïsation dans certaines activités marginales de la classe de français. Depuis, le Conseil a publié un matériel d'appoint de qualité, respectant les programmes officiels, mais offrant une voie alternative pour en atteindre les objectifs. Le Conseil a cru important, pour la construction d'une « culture publique commune », de faire connaître, tant aux élèves de la majorité qu'à ceux des diverses minorités, les visages variés de leur milieu culturel et social. Ce furent d'abord, en 1992, Les francophones québécois, brochures offrant aux élèves québécois des textes québécois destinés à mieux leur faire connaître et aimer le Québec. Le matériel Culture québécoise et objectifs d'apprentissage au primaire (1994) et au secondaire (1996) va encore plus loin. Il s'agit de fiches d'activités thématiques destinées à des élèves de classes régulières de langue maternelle, bien que les enseignants de langue seconde puissent y recourir. Les trois quarts des activités se vivent dans la classe de français ; s'y ajoutent des activités de sciences humaines et également des activités interdisciplinaires. La culture québécoise y est présentée de manière non folklorisante, mais plutôt ouverte sur le monde : on explore non seulement le milieu géographique, mais également les manifestations artistiques, les institutions démocratiques, etc. On aborde franchement la question des immigrants et de leur intégration, tant par des recherches documentaires que par la participation à des débats.

*En langue seconde*

Plusieurs des documents pédagogiques utilisés pour la L1 peuvent l'être également en L2, avec de légères transpositions, surtout en ce qui concerne la complexité des textes (choix du vocabulaire et des tournures syntaxiques ; complexité des référents). De plus, les enseignants québécois disposent d'une documentation spécifique, tant pour les apprenants de L2 que pour ceux des classes d'accueil et de francisation. Il semble que les auteurs de manuels québécois ne soient pas encore d'avis que le texte littéraire -même sous une forme simplifiée- constitue une voie privilégiée vers l'acquisition de compétences socioculturelles. Avec l'approche communicative de l'enseignement d'une langue seconde, on a très souvent élargué le volet de la lecture. Les manuels de base approuvés par le MEQ insèrent peu de textes littéraires dans leurs parcours pédagogiques. La seule collection qui, à vrai dire, intègre la démarche littéraire et interculturelle dans ses objectifs est la collection Via (Boucher, Berrier, Ligier et Martel, 1992). Les auteurs y parlent volontiers de sélection de livres selon des critères littéraires, de jeux littéraires sur les auteurs et les oeuvres, de coutumes de groupes culturels diversifiés et de leurs traces dans les oeuvres.

La clientèle des centres d'information et de formation des immigrants constitue une classe à part. Il s'agit d'adultes que l'on doit franciser pour faciliter leur entrée dans le monde du travail et leur intégration harmonieuse à la société civile. Le matériel pédagogique fait surtout la part belle aux composantes linguistiques, mais ne peut faire fi de la question des composantes culturelles. Ainsi en est-il du docu-

M. LEBRUN

ment *Programme d'intégration linguistique. Intermédiaire : valeurs*, qui veut permettre aux Néo-Québécois de se situer par rapport à leurs pays d'origine en connaissant mieux leur terre d'accueil. On fournit aux enseignants un matériel leur permettant de faire des observations, des conversations dirigées, des plénières sur des sujets pertinents : valeurs, droits et chartes des droits, responsabilités, choc des cultures, influence des médias, etc. (MCCI, 1991).

### CONCLUSION

Ce rapide tour d'horizon de la situation québécoise en ce qui concerne la présence de la perspective interculturelle à l'école nous a permis de souligner les défis que pose le pluralisme à une société de sept millions de francophones à forte immigration, au statut démolinguistique particulier en raison de l'envahissante présence anglophone. Nous y avons souligné le positionnement de divers organismes face à cette situation, en relais avec le rôle de l'État, la construction, au fil des ans d'un discours d'ouverture interculturelle de plus en plus marqué. Il est à souhaiter que la prise en compte de la diversité, qui est maintenant un fait acquis dans les politiques scolaires, se traduise davantage au niveau didactique, où les avancées restent encore relativement timides.

**Monique LEBRUN**  
UQAM  
Montréal

**Abstract :** Over the last 30 years, the Quebec school system has been open to an intercultural perspective of teaching. Under the influence of the wave of migration and the promotion of diversity, the Minister of Education, public organizations and partly government-owned organizations have defended the idea of developing in schools the competence of interest in one another, understanding and respecting differences. In a spirit of tolerance comes the necessity for intercultural dialogue based on analysis and interpretation of values with perspective. The different school disciplines have touched this topic within their socio-cultural objectives of training programs. In regards to the teaching of French, both as First and Second languages, we are particularly interested in this topic, since it was the first to accord importance to the intercultural perspective and continues to do so.

**Keywords :** intercultural education, teaching of french, french as first language, french as second language.

### Bibliographie

- Boucher A.-M., Berrier A., Ligier F. & Martel A. (1992) *VIA*. La Salle : Didier.  
Conseil de la langue française (CLF) (1987) *Vivre la diversité en français. Le défi de l'école française à clientèle pluriethnique de l'île de Montréal*.  
Rapport du CLF sur la place du français dans les écoles à clientèle plu-



## ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS ET PERSPECTIVE INTERCULTURELLE

- riethnique de l'île de Montréal, coll. Notes et documents. Québec : Le Conseil.
- Conseil des communautés culturelles et de l'immigration (CCCI) (1988) *La valorisation du pluralisme culturel dans les manuels scolaires. Avis présenté à la ministre*. Montréal : Le Conseil.
- Conseil scolaire de l'Île de Montréal (CSIM) (1996) *Culture québécoise et objectifs d'apprentissage au secondaire. Recueil d'activités*. Montréal : CSIM.
- Conseil scolaire de l'Île de Montréal (CSIM) (1994) *Culture québécoise et objectifs d'apprentissage au primaire. Recueil d'activités*. Montréal : CSIM.
- Conseil scolaire de l'Île de Montréal (CSIM) (1992) *Les francophones québécois*. Montréal : CSIM.
- Conseil scolaire de l'Île de Montréal (CSIM) (1983) *Profils de communautés ethniques de Montréal*. Guide pédagogique et brochures. Montréal : CSIM
- Conseil supérieur de l'éducation (CSE) (1983) *L'éducation interculturelle. Avis au ministre de l'Éducation*. Québec : Le Conseil.
- Laforge L. (1992) « Une langue/ une culture à enseigner, une langue/une culture à apprendre » — Communication présentée au congrès de l'AQEFLS, Montréal, mars
- Lebrun M. & Collès L. (1997) L'inscription des écritures migrantes dans les cursus scolaires. in : M.L. Lefebvre et M.-A. Hily (dir.). *Les situations pluri-lingues et leurs enjeux* (107-126). Paris : L'Harmattan.
- Lebrun M. & Collès L. (2007) *La littérature migrante dans l'espace francophone*. Cortil-Wodon : Éditions modulaires européennes.
- Lebrun M. & Gagnon M. (1996) « La perception des valeurs dans la lecture de récits en milieu pluriethnique » — in : Z. De Koninck (ed.) (135-150). *L'éducation multiculturelle ; état de la question. Tome 3 : L'éducation multiculturelle : école et société*. Toronto, Association canadienne des professeurs de langue seconde/Canadian Association of Second Language Teachers.
- Mc Andrew M & M. Potvin (1996) *Le racisme au Québec : éléments d'un diagnostic*. Québec : Ministère des affaires internationales, de l'immigration et des communautés culturelles.
- Mc Andrew M. (1986) *Étude sur l'ethnocentrisme dans les manuels scolaires de langue française au Québec*. Montréal, Université de Montréal, Section d'éducation comparée et des fondements de l'éducation.
- Ministère de l'Éducation (MEQ) (2004). *Évaluation des aspects socioculturels du matériel didactique*. Québec : Direction des ressources didactiques.  
[http://www3.meq.gouv.qc.ca/bamd/Doc/Aspects\\_socioculturels\(12-8047\).pdf](http://www3.meq.gouv.qc.ca/bamd/Doc/Aspects_socioculturels(12-8047).pdf)  
p. 3 à 6. (Page consultée le 2 décembre 2007)
- Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) (1998) *Une école d'avenir. Politique d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle*. Québec : MEQ, Direction des communautés culturelles.  
[http://www.meq.gouv.qc.ca/REFORME/int\\_scol/Bro\\_f.pdf](http://www.meq.gouv.qc.ca/REFORME/int_scol/Bro_f.pdf)  
(Page consultée le 2 décembre 2007)

M. LEBRUN

- Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) (1995a) *Programmes d'études. Le français. Enseignement secondaire*. Québec : MEQ.
- Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) (1995b) *Éducation interculturelle : sensibilisation à l'éducation interculturelle. Guide d'animation*. Québec : MEQ.
- Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) (1994) *Guide pour l'intégration de la dimension culturelle dans les programmes d'études et dans l'acte d'enseigner*. Québec : MEQ.
- Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) (1993) *L'interculturel au quotidien*. Tome I : primaire ; Tome II : secondaire. Québec : MEQ.
- Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) (1992) *La représentation de la société québécoise dans les manuels scolaires*. Québec : MEQ, Direction des ressources didactiques et documentaires.
- Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) (1991) *Le système scolaire, les minorités ethniques et l'éducation interculturelle*. Québec : MEQ, Direction de la coordination des réseaux, Service aux communautés culturelles.
- Ministère de l'Éducation (MEQ) & Georges Latif (1988) *L'école québécoise et les communautés culturelles : rapport déposé au bureau du sous-ministre*. Québec : MEQ.
- Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) (1988) *Guide pour l'élimination des stéréotypes discriminatoires dans le matériel didactique*. Québec : MEQ, Direction des ressources didactiques. Bureau d'approbation du matériel didactique.
- Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) (1985) *Grille d'analyse des stéréotypes discriminatoires dans le matériel didactique*. Montréal : MEQ, Direction des ressources didactiques.
- Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) & M. Chancy (1985) *Rapport du comité sur l'école québécoise et les communautés culturelles (Rapport Chancy)* Québec, MEQ.
- Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) (1984a) *Guide pédagogique. Les valeurs socioculturelles dans la compréhension et la production de discours. Fascicule I : de la théorie à la pratique*. Québec : MEQ, Direction générale du développement pédagogique.
- Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) (1984b) *Programme de français langue seconde. Secondaire*. Québec, MEQ.
- Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) (1983) *Guide pédagogique. Secondaire. Guide d'utilisation du programme de langue maternelle. Formation générale*. Québec : MEQ, Direction générale du développement pédagogique.
- Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) (1980-1981) *Programme d'études. Français langue maternelle. Formation générale (5 tomes)* Québec : MEQ.

## ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS ET PERSPECTIVE INTERCULTURELLE

- Ministère des Communautés Culturelles et de l'Immigration (MCCI) (1991) *Programme d'intégration linguistique. Intermédiaire : valeurs*, Document de travail, Québec, MCCI.
- Ministère des Communautés culturelles et de l'immigration (MCCI) (1990). *Au Québec, pour bâtir ensemble. Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration*.  
[www.mcci.gouv.qc.ca/publications/fr/ministere/Enonce-politique-immigration-integration-Quebec1991.pdf](http://www.mcci.gouv.qc.ca/publications/fr/ministere/Enonce-politique-immigration-integration-Quebec1991.pdf)  
(page consultée le 2 décembre 2007)
- Paret M. C., Thérien M. & Lévesque M. (1993) « L'enseignement du français au secondaire en classes pluriethniques : bilan d'une recherche » – in : L.-G. Bordeleau, M. Brabant, B. Cazabon, F. Desjardins & R. Leblanc (ed.) *Libérer la recherche en éducation. Travaux et recherches*. Actes du 3<sup>e</sup> congrès des sciences de l'éducation de langue française au Canada (tome 1, 131-142). Ottawa : Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques.
- Provost M. (1995) *De la lecture à la culture*. Montréal : Services documentaires multimédia.